Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260616-20260604-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 16 juin, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire
Date de la convocation : 9 juin 2026
Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE
Absent ayant donné procuration : Néant
Absents excusés : Bruno de MOUCHERON, Mme Laëtitia KERVEGANT
Secrétaire de séance : Mme Josiane KERVEGANT
Membres afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 8
Présents ou représentés : 8

20260604 – RENOUVELLEMENT DU CDD D'UN AGENT TECHNIQUE EXCERCANT LES FONCTIONS D'ATSEM

Par délibération en date du 24 juin 2025, l'ancienne mandature a autorisé Mme le Maire a recruté un agent contractuel, titulaire du CAP petite enfance, afin d'exercer les fonctions d'ATSEM pour une durée de 12 mois à raison de 29.43 heures hebdomadaire.

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de l'école primaire du Chapelain, il est proposé de renouveler ce contrat pour l'année scolaire 2026/2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

RENOUVELE le contrat de l'agent technique contractuel exerçant les fonctions d'ATSEM à l'école du Chapelain pour une durée de 12 mois, du 29 août 2026 au 28 août 2027, à raison de 29.43 heures hebdomadaire.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS

MAIRIE DE PERSQUEN 56160 (Morbihan)

Publication le 17/06/2026